

BUREAUX RÉGIONAUX

Afrique et Moyen-Orient

Le Bureau des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient comprend trois directions: Affaires d'Afrique I, Affaires d'Afrique II et Affaires du Moyen-Orient.

Direction des affaires d'Afrique I

Au cours de 1971, le Canada s'est efforcé de resserrer ses relations avec les pays de l'Afrique anglophone. Notre pays entretient des relations diplomatiques avec 15 pays de ce groupe et il a des missions permanentes dans six capitales. En retour, cinq de ces pays ont des missions permanentes à Ottawa.

Les problèmes de l'Afrique australe - l'*apartheid*, la Namibie, (Afrique du Sud-Ouest), la Rhodésie et les territoires portugais - n'ont pas cessé de préoccuper le Gouvernement canadien. Il a suivi de près les événements et les questions se rapportant à ces problèmes, comme la décision de la Cour internationale de Justice sur la Namibie, le dialogue des pays d'Afrique noire avec l'Afrique du Sud et les nouvelles négociations de la Grande-Bretagne avec la Rhodésie.

La politique que le Canada poursuit à l'égard de l'Afrique australe suit toujours les lignes directrices énoncées dans le document intitulé *Politique étrangère au service des Canadiens* publié en 1970, lesquelles précisait que notre pays servirait au mieux ses intérêts en maintenant l'équilibre entre la justice sociale et la croissance économique. Notre pays continuera de faire le commerce des produits non militaires avec l'Afrique du Sud, comme d'ailleurs avec tous les pays et territoires, sans égard pour les considérations politiques (à l'exception de la Rhodésie, car le Canada appuie les sanctions prises contre ce pays en 1968 par le Conseil de sécurité des Nations Unies) mais il ne permettra plus l'exportation d'armes, de matériel militaire, de pièces détachées et de munitions destinés aux forces armées ou paramilitaires sud-africaines. Le Gouvernement a également décidé d'augmenter son aide économique à l'Afrique noire, notamment aux États qui sont limitrophes avec les régions dominées par la majorité blanche afin de leur permettre de mettre sur pied leurs propres institutions et de développer leurs ressources. Le Gouvernement continue d'appuyer le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe. Afin de montrer plus clairement qu'il continue de soutenir la cause de la liberté et de l'égalité en Afrique australe, le Gouvernement installera très bientôt une mission diplomatique à Lusaka, en Zambie.

La position du Canada aux Nations Unies à l'égard des questions de l'Afrique australe reflète ces décisions. Notre pays appuie les sanctions prises contre la Rhodésie ainsi que le principe selon lequel il ne saurait être question "d'indépendance sans le gouvernement par la majorité" (NIBMAR). Depuis plusieurs années le Canada impose un embargo sur la vente de matériel militaire aux territoires portugais et n'accorde aucune aide militaire au Portugal sous l'égide de l'OTAN. Notre pays s'est joint aux autres pour